

CHAPITRE XI.

RAMAS DE DIUERSES CHOSES.

LE iour de S. Barnabé nous auons eu vn tremble-terre en quelques endroits, il se fit si bien sentir, que les Sauvages estoient bien estonnez de voir leurs plats d'escorces se choquer les vns les autres, & l'eau fortir de leurs chaudieres. Cela leur fit ietter vn grand cry plein d'estonnement.

Voicy vne façon gentille de terminer vn procès. Vn Sauvage s'estant esloigné du païs pour ie ne scay quel fujet, sa femme se voyât recherchée dans son absence, en espouse vn autre: quelques mois apres ce secondes nopces, le premier mary retourne & veut rauoir sa femme: l'autre ne la voulant pas rendre, les voyla en procès, le pere de cette femme iugea ce differēt en dernier reffort: il prēd vn baston, le porte vn peu loin, le fiche en terre, puis s'adrefsāt aux plaideurs, leur dit. Celuy qui rapportera le premier ce baston aura ma fille, eux de courre. La femme fut adiugée à celuy qui auoit meilleures jambes, & le procès fut tellemēt [70] esteint, qu'il n'en fut plus parlé que pour rire. Ce traict est auffi gaillard que l'inconstāce dans leurs mariages nous causera de tristesse. Le lien si ferré qui tient l'homme & la femme fous vn mesme joug, aura bien de la peine d'y arrester les Sauvages. Messieurs de la Nouvelle France me femblēt auoir apporté quelque cōmencement de remede à ce malheur: veritablemēt ils font